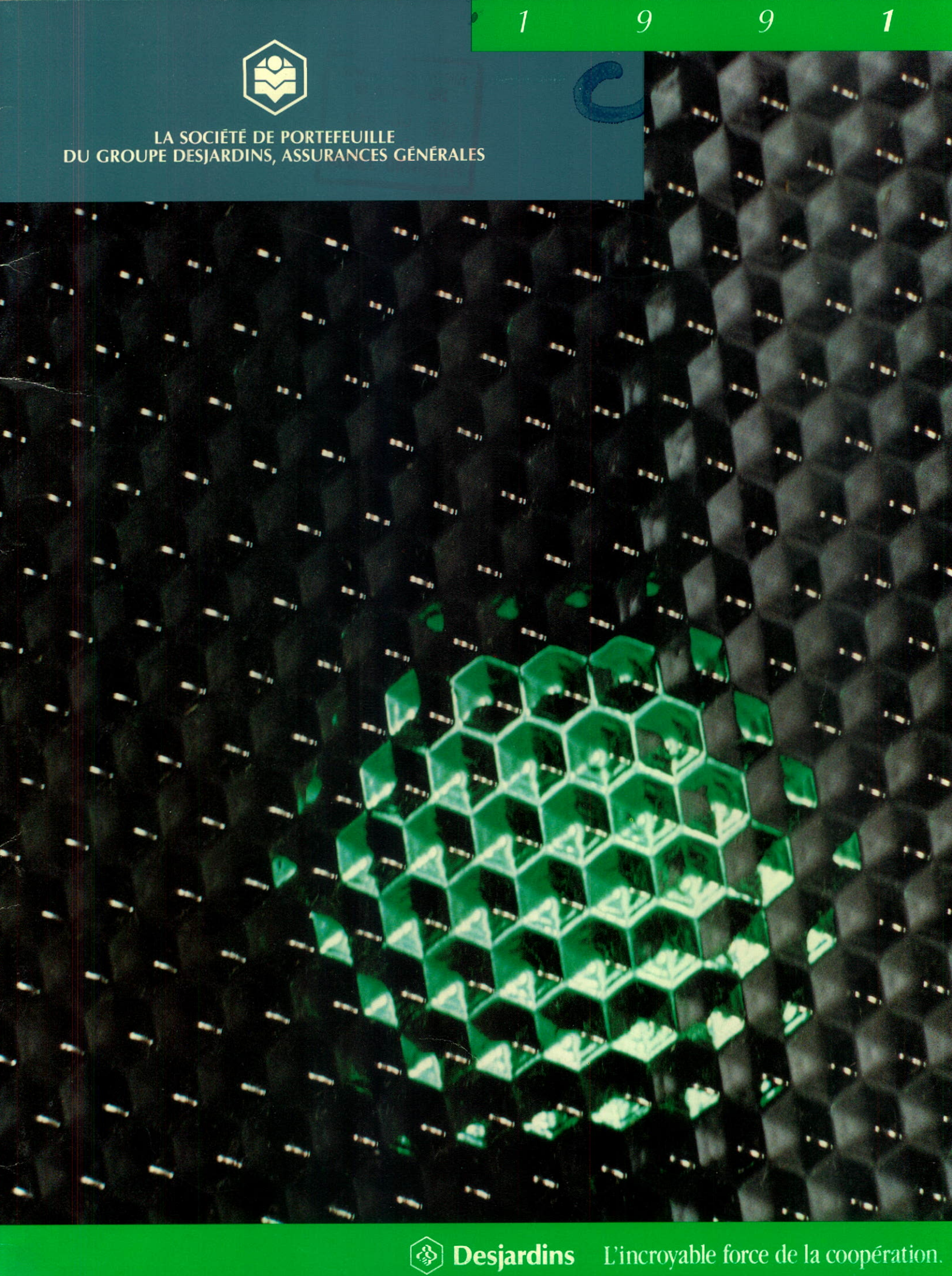




LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE  
DU GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES

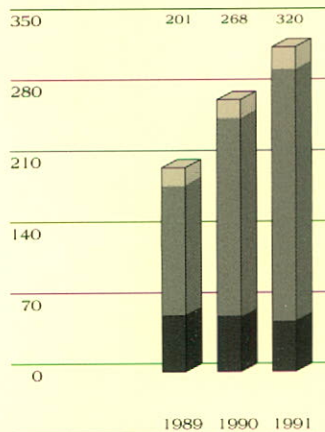


**Desjardins**

L'incroyable force de la coopération.

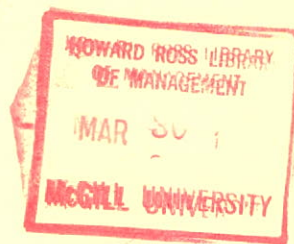


Évolution du chiffre d'affaires de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc. (en millions de dollars)

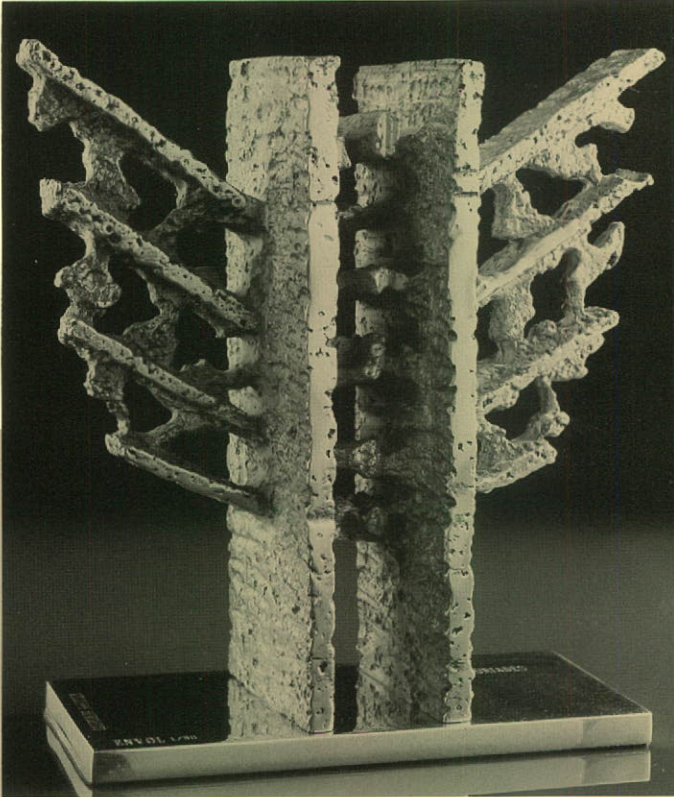


- La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada
- Assurances générales des caisses Desjardins
- NorGroupe assurances générales

- Une augmentation du chiffre d'affaires de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., de près de 20 % dans une industrie qui affiche un taux de croissance moyen de 4 à 5 %;
- Une part globale de marché de près de 14 % en assurances de particuliers au Québec;
- Une autre grande année pour les Assurances générales des caisses Desjardins inc., qui enregistrent une augmentation de 31,2 % de leur chiffre d'affaires;
- Lors des Mercuriades 1991, la Chambre de commerce du Québec reconnaît le leadership des Assurances générales des caisses Desjardins en leur décernant le Mercure Marketing de l'année, catégorie «Grande entreprise». Les Assurances générales des caisses Desjardins remportent également le titre de finaliste pour le Mercure «Entreprise de l'année», un honneur qui met en relief le travail des employés de la Société et qui rejaillit sur l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- NorGroupe fête son premier anniversaire de «renaissance» et stabilise habilement son volume d'affaires;
- La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada inc., connaît une autre année de croissance et de rentabilité;
- Un bénéfice de 3,5 millions de dollars comparativement à 0,7 million en 1990.



Objet de fierté pour tous les employés des Assurances générales des caisses Desjardins, le Mercure Marketing, remporté lors des Mercuriades 1991 de la Chambre de commerce du Québec, reconnaissait la compétence d'une équipe hors pair, un honneur qui rejaillit sur l'ensemble du Mouvement Desjardins.



# Message du président du conseil

par Camille Montpetit

2



Il est de ces époques dans la vie où, malgré un contexte défavorable et les pires prédictions, nous réussissons ce que nous entreprenons.

L'année 1991 fut de ces années réussies et ce, malgré une récession qui n'en finissait plus et une sinistralité qui affectait encore fort négativement l'ensemble de l'industrie, tant en assurance automobile qu'en assurance habitation.

Une année où nous avons enregistré une hausse du bénéfice, marquant ainsi le premier jalon d'une époque où nous récolterons ce que nous avons durement semé. Aujourd'hui, nous pouvons déjà mesurer la pertinence de nos choix et le bien-fondé de nos stratégies.

Les résultats sont concluants, le présent rapport le démontre : la performance des douze derniers mois nous permet d'aborder avec plus de confiance que jamais les prochaines étapes de notre développement, un développement dont la caractéristique essentielle sera dorénavant la rentabilité.

Dans mon cas, c'est ici que s'achève ma participation à cette magnifique aventure. Après quinze années de présence au conseil d'administration, dont sept comme membre de l'exécutif et deux à titre de président du conseil, je quitte la Société de portefeuille avec une feuille de route bien remplie.

Il n'est pas facile de résumer, en quelques phrases, des années aussi riches. Par ailleurs, en se donnant quelques points de repère, on perçoit des étapes, des époques, celles qui ont marqué la petite et la grande histoire d'une organisation toujours, et de plus en plus, vouée aux intérêts premiers des membres de Desjardins.

Mes quinze années au conseil d'administration m'ont permis de participer activement à deux de ces grandes étapes, celles où deux leaders ont animé l'entreprise, Conrad Leblanc et John Harbour.

On se souviendra de la fin des années '70 comme ayant été une période difficile pour le secteur des assurances générales de Desjardins.

Sous l'habile gouverne de Conrad Leblanc, la Société allait regagner, au début des années '80, la confiance des caisses grâce à un plan énergique de redressement : nous nous sommes retirés de certains marchés hors Québec trop spéculatifs, nous avons adopté des programmes de réduction massive d'emplois, nous avons procédé au rachat de nos traités de réassurance quote-part, nous avons révisé nos besoins en capitalisation et adopté de nouveaux concepts de gestion.

Ce train de mesures connut du succès. Le Mouvement manifesta sa confiance en injectant 20 millions de dollars dans l'organisation, un investissement considérable à l'époque. Grâce à Conrad Leblanc et son équipe, l'entreprise retrouva sa stabilité financière.

Il n'en fallait pas plus pour donner à un John Harbour l'occasion ensuite de faire évoluer cette organisation vers des sommets encore inégalés dans l'industrie des assurances IARD au Québec et au Canada.

Dès 1985, forts de cette stabilité et de la confiance de l'ensemble du Mouvement Desjardins, nous nous fixions d'audacieux objectifs de croissance dont celui de doubler notre part de marché au Québec. Aujourd'hui, force est de constater que nous avons pratiquement triplé cette part et ce, dans un marché en pleine maturité.

Nous étions à l'heure du décloisonnement, à l'heure des grands projets, plus que jamais à l'écoute des membres de Desjardins, des consommateurs et des consommatrices qui étaient prêts à accueillir la vente d'assurances IARD dans les caisses.

Les années qui suivirent furent bien remplies. Elles furent marquées par l'ouverture de nos trois réseaux de distribution : NorGroupe, le réseau à l'intention des intermédiaires de marchés, la Sécurité, la compagnie d'assurance-groupes et les AGCD, la compagnie d'assurance des caisses.

Nouveaux produits, nouveaux services, nouvelles technologies, marketing de masse, sur tous les fronts nous avons bâti, sur tous les fronts nous avons pris d'assaut le marché. En moins de trois ans, nous avons créé au-delà de 1000 emplois, qui furent confiés à des gens que nous avons nous-mêmes entièrement formés aux divers métiers de l'assurance.

Des années exaltantes, est-il nécessaire de le préciser, où la détermination de ceux et celles qui en furent les artisans n'eut d'égal que leur souplesse à s'adapter aux impondérables d'une telle entreprise. Établi sur des bases solides, l'édifice grimpa à vue d'œil, à l'étonnement, le mot est faible, d'une concurrence qui ne ménageait pourtant pas ses coups.

Les années '90 marqueront le parachèvement de cette croissance et l'optimisation de nos procédés. Tous les rouages de la machine sont en place, une machine qui commence à générer les rendements prévus.

En terminant, qu'on me permette de rendre un témoignage d'appréciation à tous ceux et celles que j'ai côtoyés au conseil d'administration et dans les entreprises de la Société de portefeuille.

Merci aux gens de Desjardins pour leur appui constant et leur support exceptionnel. C'est grâce à ce support que les Assurances générales des caisses Desjardins ont connu un succès immédiat dès leur création. Est-il utile de rappeler que cette grande complicité entre toutes les composantes du Mouvement Desjardins reste indispensable pour relever les défis de l'an 2000, un tournant majeur qui façonne déjà le quotidien.

Longue vie à la Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales!



Camille Montpetit  
Président du conseil d'administration

## Bilan des activités

par John Harbour, président et chef de la direction

4



### Une autre année exceptionnelle pour la Société de portefeuille du Groupe Desjardins!

La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales, a enregistré, en 1991, une augmentation de son chiffre d'affaires par rapport à celui de 1990, une performance qui, encore une fois, constitue un record dans l'industrie québécoise des assurances IARD.

En effet, depuis 1988, la Société de portefeuille n'a connu que des années exceptionnelles : 20 % d'augmentation des affaires en 1988, 50 % en 1989, 34 % en 1990.

En 1991, le chiffre d'affaires consolidé est passé de 268 millions de dollars à 320 millions de dollars, soit une augmentation de 19,6 % par rapport à 1990, alors que, faut-il le rappeler, l'ensemble de l'industrie devrait encore enregistrer une croissance bien tranquille d'environ 5 %.

Notre part globale du marché québécois se situe aujourd'hui à près de 10 % et, lorsqu'on considère le marché des particuliers, cette part atteint presque 14 %. Évidemment, nous occupons le premier rang.

L'importance de notre chiffre d'affaires et notre présence simultanée dans trois réseaux de distribution nous confèrent aujourd'hui une position stratégique gagnante dans l'industrie des assurances générales au Québec.

### Résultats financiers

Au chapitre de la rentabilité, nous assistons au redressement prévu. Après avoir connu un bénéfice de 0,7 million de dollars en 1990, nous enregistrons cette année un bénéfice de 3,5 millions de dollars.

Ce redressement indique qu'une étape a été franchie et que la machine est maintenant résolument en marche.

Plusieurs facteurs expliquent cette remontée. Ainsi, l'augmentation significative de notre volume nous permet aujourd'hui de mieux profiter des infrastructures technologiques et humaines mises en place au cours des quatre dernières années.

Deuxièmement, nos coûts d'acquisition au brut ont encore chuté, passant de 32 % à 28,9 %, ce qui nous positionne déjà parmi les entreprises les plus concurrentielles de l'industrie.

Enfin, la rigueur soutenue en matière de sélection des risques nous a permis de maintenir un taux de sinistralité très satisfaisant, malgré la conjoncture.

Nous avons en effet subi, cette année encore, les contrecoups de la récession, en particulier en ce qui a trait au marché de l'habitation, qui a enregistré une fréquence accrue des incendies criminels ainsi qu'une augmentation des vols par effraction dans les résidences.

Dame nature également s'est mise de la partie à quelques occasions. Les régions de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et de l'Abitibi ont subi des tempêtes de vent, de pluie ou de grêle. La Côte-Nord a connu des feux historiques qui nous ont fait craindre le pire par moments.

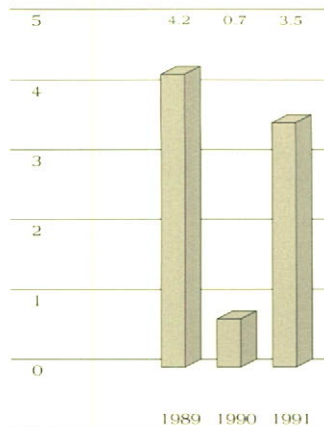
La tornade qui a ravagé la municipalité de Maskinongé s'est soldée, à elle seule, par 1,7 million de dollars versés en indemnités aux assurés. Dans ce cas, un service spécial aux sinistrés fut rapidement organisé sur place en collaboration avec la fédération du Centre du Québec, afin de répondre adéquatement aux besoins des membres de Desjardins. L'ensemble de ces événements survenus au cours de 1991 a coûté à la Société quelque 3,7 millions de dollars en indemnités.

Dans le secteur de l'automobile, nous avons connu une baisse de la fréquence des accidents en 1991, ce qui est normal en période de récession. Par contre, les vols ont encore augmenté et cette caractéristique n'est pas liée au contexte récessionnel. Le phénomène est de nature endémique partout au pays et particulièrement à Montréal où on enregistre le record national des vols d'automobiles, une performance fort peu enviable.

Nos revenus de placements ont atteint 16,7 millions de dollars, soit un rendement de 10 %. Ces résultats sont très satisfaisants compte tenu de la situation économique et des taux d'intérêt en vigueur au cours de 1991. Cette performance est due à une politique de placements rigoureuse, sage et équilibrée, notamment au chapitre de la répartition des risques.

De telles caractéristiques procurent aujourd'hui à la Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales, une solidité financière unique et fort enviable dans ses différents marchés.

Bénéfice net  
(en millions de dollars)



## NorGroupe, assurances générales inc.

En 1991, cette compagnie dédiée à la distribution de produits d'assurance par intermédiaires de marchés indépendants célébrait son premier anniversaire.

Lorsqu'on analyse les résultats sur la même base, NorGroupe a terminé son deuxième exercice financier avec un chiffre d'affaires de 53,2 millions de dollars comparativement à 54,3 millions en 1990. Il s'agit d'un écart de 2 %, une situation qui reflète bien la stabilisation certaine des affaires de l'entreprise.

Au cours de l'année, NorGroupe a d'abord consolidé son partenariat d'affaires avec ses clients grâce, entre autres, à la tournée de son premier vice-président et directeur général auprès des quelque 250 courtiers accrédités.

L'entreprise a également tiré profit du système de références des caisses qui signalent des clients potentiels en assurance commerciale, un processus qui avait fourni à la fin de 1991 quelque 1500 références.

L'année 1991 a aussi été marquée par la mise en place d'une nouvelle équipe de direction avec, à sa tête, Yves Breton, premier vice-président et directeur général, Marc Lacroix, vice-président aux ventes et à la mise en marché, Richard Lagacé, vice-président à l'assurance des particuliers et Pierre Duquette, un nouveau venu au sein de l'organisation, qui a été nommé vice-président à l'assurance des entreprises.

Si NorGroupe est maintenant bien en selle pour le reste de la décennie, c'est parce que certains de ses pionniers s'y sont consacrés totalement au cours de leur carrière.

Je tiens ici à rendre un hommage tout particulier à quelqu'un qui a mené le Groupe Desjardins, assurances générales, à des sommets pour ensuite devenir complice des grandes ambitions de Desjardins en matière de décloisonnement.

Pour permettre le déploiement des AGCD à la grandeur du Québec, pour participer à toutes les restructurations nécessaires au bon fonctionnement des compagnies, pour subir les soubresauts de certains intervenants de l'industrie à la suite de la création des AGCD et ensuite repartir une nouvelle société sous le nom de NorGroupe, il fallait s'appeler Rock LeBlanc.

S'il y en a un chez nous qui peut dire «mission accomplie», c'est bien lui et je le remercie vivement.

Norgroupe aborde, en 1992, une nouvelle étape de sa croissance, une croissance qui sera axée, pour les trois prochaines années, vers le développement de l'assurance des entreprises.

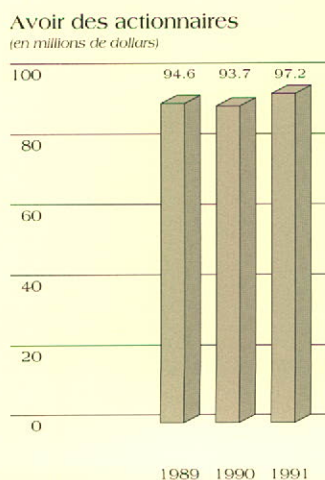
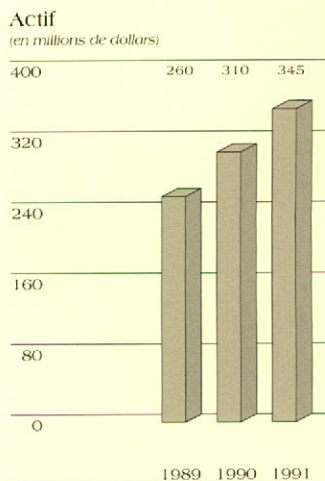
D'ailleurs, l'exclusivité de marché de NorGroupe dans ce secteur nous place dans une position privilégiée et nous permet de choisir les créneaux les plus rentables.

Les objectifs de la nouvelle équipe de direction pour 1992 sont de raffermir les liens avec les courtiers et de rechercher un partenaire d'envergure en assurance commerciale.

## La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada

En 1991, la Sécurité enregistrait une fois de plus un succès éclatant.

Le chiffre d'affaires de la Sécurité est en effet passé de 29,8 millions de dollars en 1990 à 36,4 millions en 1991, ce qui représente une hausse de 22 %.



■ La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc.



Rock LeBlanc : un pionnier qui a su mettre son expérience et son humanisme au service de notre organisation.

À la fin de l'année '91, la Sécurité comptait 71 000 polices et accaparait plus de 20 % du marché de l'assurance-groupes au Québec. De plus, elle était parmi les très rares compagnies d'assurances canadiennes à déclarer un profit technique.

Cette performance est due à des coûts d'acquisition extrêmement bas qui, pour une deuxième année consécutive, se situent à un niveau imbattable par quelque compagnie que ce soit dans toute l'industrie des assurances IARD au Canada.

En 1991, la Sécurité ajoutait quinze nouveaux groupes à sa liste de clients, ce qui représente un potentiel de plus de 59 000 assurés.

L'année 1991 a également été marquée, à la Sécurité, par la participation active des caisses populaires et des caisses d'économie à des régimes d'assurances collectives.

En effet, vingt-huit caisses ont paraphé une entente avec la Sécurité, ce qui représentait, à la fin de l'année, quelque 14 000 polices, soit près de 20 % de tout le volume de primes de la Sécurité.

Pour 1992, nous maintenons le tir dans la même direction, en visant toujours plus haut, l'expérience des dernières années ayant confirmé que nous avons choisi la bonne cible.

### Assurances générales des caisses Desjardins

Les performances des Assurances générales des caisses Desjardins ont atteint, cette année encore, des sommets inégalés dans l'industrie.

AGCD, c'est aujourd'hui plus de 500 000 polices en vigueur.

AGCD, c'est aussi un chiffre d'affaires qui enregistrait, en 1991, une croissance de 31,2 %, passant de 176 millions de dollars à 231 millions, soit un gain net de 55 millions de dollars.

Cette croissance a eu pour effet de diminuer encore nos coûts d'acquisition qui sont aujourd'hui bien inférieurs à ceux des assureurs traditionnels par courtage et très concurrentiels par rapport à ceux des assureurs en distribution directe.

À ce chapitre, nos objectifs sont ambitieux et nous sommes sur le point d'atteindre nos prévisions. Ces coûts diminueront encore dans les quelques années à venir. Ils atteindront des niveaux qui nous permettront de fournir à nos actionnaires un rendement supérieur et d'offrir à nos clients un rapport qualité/prix inégalable.

### AGCD et la tournée des fédérations

L'année 1991 nous aura permis de rencontrer les fédérations du Mouvement pour faire le point sur l'évolution des AGCD, et de discuter des perspectives financières pour les prochaines années. Je remercie les gens de toutes les fédérations du Mouvement Desjardins pour leur accueil et leur intérêt envers les performances des AGCD.

### Une compagnie qui fait parler...

Le concept, pour le moment unique au Canada, de distribution de produits d'assurance dans les caisses et nos résultats après seulement quatre années d'opération commencent à intéresser beaucoup d'observateurs de la scène canadienne et internationale.

Deux articles parus en 1991, l'un dans L'Argus, le journal international des assurances, et l'autre dans ABI, la revue de l'Action bancaire internationale, témoignent déjà d'une certaine reconnaissance internationale des succès des AGCD, à titre de modèle unique de bancassurance au Canada.

Plus près de nous, mentionnons que ce sont les AGCD qui ont remporté le Mercure Marketing 1991, catégorie «Grande entreprise», lors des Mercuriades de la Chambre de commerce du



Le Mercure Marketing de l'année, décerné aux AGCD lors des Mercuriades 1991, Chambre de commerce du Québec.



Québec, en plus de se classer finaliste comme «Entreprise de l'année». Une performance remarquable pour une si jeune entreprise.

### Maintenir notre longueur d'avance en technologie

Du côté des technologies de pointe, nous sommes toujours, et de loin, à l'avant-garde de l'industrie. Plusieurs dossiers ont marqué l'année 1991.

Nous avons d'abord procédé à la refonte du système d'assurances. Le premier volet de travail nous permettra de modifier de façon interactive les polices d'assurance de tous nos clients.

Le second volet consistera à mettre nos systèmes en communication directe avec l'ordinateur du fichier central des assurances. Ce lien nous assurera une meilleure qualité de souscription, donc un meilleur service aux membres.

Côté informatique toujours, nous avons amélioré la gestion de la transmission de l'information entre notre ordinateur central et les postes de travail aux points de vente. Ce développement informatique majeur nous a permis de diminuer de 65 % l'utilisation des lignes de télécommunication, abaissant par le fait même nos coûts d'acquisition.

Dans le but de sans cesse accroître notre efficacité, nous avons procédé, au cours de l'année 1991, à la mise en place d'un programme corporatif d'amélioration de la productivité.

Des examens minutieux de divers secteurs de l'organisation ont permis d'ausculter en profondeur les «temps et mouvements» de nos divers fonctionnements et d'y apporter plusieurs correctifs de façon à diminuer nos coûts et augmenter la qualité de nos services.

### Assurances du Crédit Mutuel : une relation fructueuse

Nos programmes d'amélioration de la productivité ne sont pas étrangers non plus au type de préoccupations qui nous animent dans nos relations avec nos associés, les Assurances du Crédit Mutuel de Strasbourg, qui détiennent 10 % du capital-actions des AGCD.

Au cours de 1991, en effet, nous avons poursuivi certains échanges de personnels et de connaissances de façon à mieux profiter de notre partenariat.

### Notre engagement social : une tradition à préserver

Du côté de la mission sociale, nous avons maintenu en 1991 notre apport financier et humain à titre de commanditaire national dans l'Opération Nez rouge. Ce fut une année record pour Nez rouge qui, grâce à la participation de plus de 30 000 bénévoles, effectua quelque 40 000 transports.

Comme par le passé, nous avons organisé la Soirée Desjardins au cours de laquelle, cette année encore, au-delà de 1 500 employés du Mouvement Desjardins ont agi à titre de bénévoles.

L'année 1991, comme celle qui la précède, a aussi été marquée par notre participation à la cause des sans-abri avec la Fondation de Lauberivière.

La formule «Assurez-leur un toit en assurant le vôtre», qui crée un lien entre nos assurés et l'organisme, a connu, cette année encore, un vif succès et nous permettait, le 20 novembre dernier, de remettre à la Fondation un chèque de 20 000 \$.

Encore au chapitre de la mission sociale, nous nous étions fixé, en 1991, l'objectif de rendre nos services accessibles aux personnes malentendantes. Un système de télécommunication adapté est aujourd'hui en fonction au service des souscriptions des Assurances générales des caisses Desjardins ainsi qu'au service des sinistres.



Le treizième tournoi de hockey Desjardins, dont nous étions les hôtes en 1991, a enregistré un record de participation : quarante équipes y ont participé, dont quatre équipes féminines.

**Une composante fondamentale : nos employés**

À tous les niveaux, c'est la formation et la compétence des employés qui assurent la réussite d'une entreprise.

Au cours de 1991, nous avons attaché encore une importance toute particulière à la relève, en développant des avenues qui nous permettront éventuellement de recruter nos futures ressources parmi les éléments les plus prometteurs.

Dans cette optique, nous avons développé, en collaboration avec les cégeps de Sainte-Foy et du Vieux Montréal, un programme visant la promotion des carrières en assurances.

Cette collaboration comporte plusieurs facettes dont la publication de la brochure «Les assurances, le choix populaire», un document qui a été distribué à plus de 6000 exemplaires aux étudiants du secondaire appelés à faire un choix de carrière.

Le comité responsable de ces activités, formé de représentants de notre entreprise et des deux cégeps, dispose aujourd'hui d'une stratégie bien aiguisée qui devrait favoriser la promotion des carrières en assurances.

Au chapitre des activités sociales majeures, soulignons que nous avons été l'hôte officiel du treizième tournoi de hockey Desjardins, qui a eu lieu au début d'avril 1991. Quarante équipes ont participé à ce tournoi, ce qui constituait un record. Quatre de ces équipes étaient des équipes féminines. Ce tournoi fut une occasion unique pour nos employés et ceux du Mouvement de partager de bons moments.

Tels ont été les faits saillants des activités 1991 de la Société de portefeuille et de ses filiales. Une année charnière à plusieurs points de vue, qui confirme le bien-fondé des politiques mises de l'avant, tant à l'externe qu'à l'interne.

**Merci à tous les artisans**

Toutes les performances enregistrées au cours de cette année ont été rendues possibles grâce à la détermination et à la constante collaboration de tous les artisans de l'entreprise.

Je remercie tous les directeurs et dirigeants de caisse pour leur indispensable collaboration et la précieuse disponibilité dont ils font preuve à notre égard à toutes les étapes de développement de notre organisation.

Je tiens à souligner de façon particulière l'apport de tous les employés, force motrice de l'entreprise.

Je remercie l'équipe du comité de direction et de gestion dont les réalisations de l'année 1991 confirment une fois de plus la compétence et le professionnalisme.

Merci enfin à tous les membres du conseil d'administration pour leur indéfectible support.

John Harbour, c.a.  
Président et chef de la direction



Les Maîtres assureurs des AGCD et de la Sécurité : la reconnaissance d'une élite, celle des meilleurs agents de l'industrie. Une autre facette des différents programmes de motivation mis sur pied au cours des dernières années par l'entreprise. Le programme des Maîtres assureurs regroupe annuellement plus de 70 agents exceptionnels.

## Déclaration de la direction relativement aux états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1991

Les états financiers consolidés de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., sont présentés par la direction de la compagnie qui assume la responsabilité de leur contenu.

La direction s'acquitte comme suit de sa responsabilité quant à la fiabilité et l'intégrité des données financières publiées :

- La compagnie établit et maintient un système de contrôle interne, qui assure dans la mesure du possible une gestion saine et efficace de ses affaires, la sauvegarde de ses actifs et le maintien de registres comptables adéquats.
- Elle emploie et forme un personnel qualifié et établit des structures organisationnelles permettant de réaliser une répartition efficace des tâches.
- Elle confie à son vérificateur interne la mission de vérifier les différents aspects des opérations des compagnies de la Société, de s'assurer du bon fonctionnement du contrôle interne et de soumettre à la direction ses recommandations en vue d'améliorer les contrôles.

La direction estime que les méthodes comptables appliquées sont appropriées aux circonstances et reflètent fidèlement la situation financière, les résultats des opérations et l'évolution de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., selon le principe de l'importance relative.

Le conseil d'administration des compagnies a approuvé les états financiers qui suivent sur recommandation du comité de vérification.

### Comité de vérification

Le comité de vérification, composé de trois administrateurs indépendants des opérations quotidiennes des compagnies, est mandaté par le conseil d'administration pour :

- revoir et lui faire rapport sur les états financiers trimestriels et annuels;
- revoir les systèmes de contrôle interne des compagnies;
- recommander la nomination des vérificateurs externes;
- examiner au besoin certaines questions touchant la comptabilité et les finances.

### Évaluation actuarielle

L'actuaire responsable de l'évaluation est nommé par le conseil d'administration des compagnies d'assurances filiales. Il doit préparer une évaluation annuelle des engagements actuariels reliés aux contrats en vigueur, selon les recommandations de l'Institut Canadien des Actuaires, aux fins d'émettre son certificat aux actionnaires et aux organismes gouvernementaux qui régissent Assurances générales des caisses Desjardins inc., La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada et NorGroupe, assurances générales inc.

Pour 1991, la vice-présidente actuariat et technique d'assurances et un actuaire-conseil indépendant ont été nommés conjointement responsables de l'évaluation.

### Vérificateurs externes

Caron Bélanger Ernst & Young, c.a. ont été nommés vérificateurs externes. Ils doivent faire rapport aux actionnaires et aux organismes gouvernementaux sur la fidélité de la situation financière de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., et des résultats des opérations tels que présentés dans les états financiers annuels.

John Harbour, c.a.

Président et chef de la direction

Aux actionnaires de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc. Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., au 31 décembre 1991 ainsi que l'état consolidé des bénéfices non répartis, l'état consolidé des résultats et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 décembre 1991, les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Québec,  
3 février 1992

Caron Bélanger Ernst & Young  
Comptables agréés

### Certificat actuariel

Nous avons fait l'évaluation des provisions pour polices et pour sinistres des Assurances générales des caisses Desjardins inc., de La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada et de NorGroupe, assurances générales inc., en vue du bilan consolidé au 31 décembre 1991 de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., et de son état des résultats pour l'exercice terminé à cette date.

À notre avis, (i) l'évaluation est conforme aux Recommandations de l'Institut Canadien des Actuaires sur la préparation des rapports financiers des compagnies d'assurances incendie, accidents et risques divers, (ii) le montant des provisions pour polices et pour sinistres constitue une provision appropriée pour couvrir les paiements futurs aux termes des polices de la compagnie, et (iii) un débit approprié pour tenir compte de ce passif a été porté à l'état des résultats.

Jean-Louis Gauvin, f.s.a., f.i.c.a.,  
Groupe Sobeco Inc.

Sylvie Paquette, f.c.a.s., f.i.c.a.,  
La Société de portefeuille du Groupe Desjardins,  
assurances générales inc.

Lévis,  
3 février 1992

## Résultats consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 1991

(en milliers de dollars)	1991	1990
<b>Revenus</b>		
Primes brutes souscrites	320 413 \$	267 973 \$
Primes nettes acquises	280 358 \$	220 273 \$
Revenus nets de placements	16 675	15 103
	<u>297 033</u>	<u>235 376</u>
<b>Dépenses</b>		
Sinistres et frais de règlement	208 141	153 948
Frais d'exploitation nets	85 451	80 602
	<u>293 592</u>	<u>234 550</u>
<b>Bénéfice avant participation minoritaire et impôts sur le revenu</b>	3 441	826
Participation minoritaire	(23)	30
<b>Bénéfice avant impôts sur le revenu</b>	3 464	796
Impôts sur le revenu (recouvrement)	(59)	97
<b>Bénéfice net</b>	<u>3 523 \$</u>	<u>699 \$</u>

## Bénéfices non répartis consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 1991

(en milliers de dollars)	1991	1990
Solde au début de l'exercice	2 871 \$	3 768 \$
Bénéfice net	3 523	699
Dividendes	—	(1 596)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>6 394</u>	<u>2 871</u>

# Bilan consolidé

Au 31 décembre 1991

12

(en milliers de dollars)	1991	1990
<b>Actif</b>		
<b>Placements et liquidités (note 2)</b>		
Obligations	129 223 \$	85 772 \$
Actions	32 100	35 235
Prêts hypothécaires	15 578	14 952
Dépôts à terme et encaisse	17 219	23 338
	194 120	159 297
<b>Montants à recevoir</b>		
Primes	79 624	65 349
Revenus de placements courus	4 608	3 088
Débiteurs	8 229	23 573
	92 461	92 010
<b>Autres éléments d'actif</b>		
Frais reportés	23 470	24 787
Immobilisations (note 3)	26 921	29 314
Impôts sur le revenu reportés	7 609	4 476
	58 000	58 577
	344 581 \$	309 884 \$
<b>Passif</b>		
<b>Provisions</b>		
Primes non acquises	139 212 \$	117 211 \$
Sinistres en voie de règlement	78 803	72 520
	218 015	189 731
<b>Montants à payer</b>		
Courtiers	1 239	956
Créditeurs	21 773	19 143
	23 012	20 099
	241 027	209 830
<b>Participation minoritaire</b>	6 336	6 359
	247 363	216 189
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions (note 4)	90 824	90 824
Bénéfices non répartis	6 394	2 871
	97 218	93 695
	344 581 \$	309 884 \$

Au nom du conseil :

John Harbour  
Administrateur

Camille Montpetit  
Administrateur

## Évolution de la situation financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 1991

(en milliers de dollars)	1991	1990
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	3 523 \$	699 \$
Éléments d'exploitation n'impliquant aucun mouvement de liquidités		
Amortissement des immobilisations	5 589	4 451
Impôts sur le revenu reportés	(3 133)	(721)
Augmentation des provisions	28 284	42 892
Diminution (augmentation) des frais reportés	1 317	(1 569)
Participation minoritaire	(23)	30
	<u>35 557</u>	<u>45 782</u>
Variation nette des postes inclus dans les montants à recevoir et les montants à payer	2 462	(33 755)
<b>Liquidités provenant des activités d'exploitation</b>	<u>38 019</u>	<u>12 027</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(4 062)	(9 255)
Produit de disposition d'immobilisations	866	717
<b>Liquidités utilisées pour des activités d'investissement</b>	<u>(3 196)</u>	<u>(8 538)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Dividendes	—	(1 596)
<b>Liquidités utilisées pour des activités de financement</b>	<u>—</u>	<u>(1 596)</u>
<b>Augmentation des liquidités</b>	<u>34 823</u>	<u>1 893</u>
Placements et liquidités au début de l'exercice	159 297	157 404
<b>Placements et liquidités à la fin de l'exercice</b>	<u>194 120 \$</u>	<u>159 297 \$</u>

**1. Principales conventions comptables**

**a) Principes de consolidation**

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., et de ses filiales, La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada et NorGroupe, assurances générales inc., détenues en propriété exclusive et Assurances générales des caisses Desjardins inc., détenue à 90 %.

**b) Placements**

Les obligations sont comptabilisées au coût amorti et les actions au coût. Les prêts hypothécaires sont présentés à la valeur du solde en capital à recevoir.

**c) Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé sur la durée d'utilisation prévue.

**d) Primes non acquises**

Les primes non acquises sont calculées selon la méthode dite d'expiration mensuelle.

**e) Frais reportés**

La compagnie a pour politique de comptabiliser, à titre de frais reportés, les frais d'ouverture et de déploiement de son réseau de points de vente. Depuis 1990, ces frais sont amortis sur une période se terminant en 1997.

Le poste frais reportés comprend également les coûts d'acquisition recouvrables se rapportant aux primes non acquises.

**f) Impôts sur le revenu**

La compagnie comptabilise ses impôts selon la méthode du report d'impôt. Selon cette méthode, les écarts temporaires entre le revenu comptable et le revenu fiscal (occasionnés par le fait que certaines dépenses et certains revenus sont imputés aux opérations à des époques différentes pour fins comptables et pour fins fiscales) se traduisent par des impôts sur le revenu reportés.



## 2. Valeur au marché des placements

Au 31 décembre 1991, la valeur au marché des obligations s'établit à 135 193 114 \$ (1990 - 84 413 000 \$), celle des actions à 33 261 991 \$ (1990 - 34 411 000 \$) et celle des prêts hypothécaires à 16 108 393 \$ (1990 - 14 956 000 \$).

## 3. Immobilisations

(en milliers de dollars)	1991	1990
Immeuble		
Coût	14 917 \$	14 900 \$
Amortissement accumulé	2 573	2 216
	12 344	12 684
Autres immobilisations		
Au coût amorti	14 577	16 630
	26 921 \$	29 314 \$

## 4. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions, sans valeur nominale :

- Catégorie «A», un vote par action, participantes.
- Catégorie «B», quatre votes par action, non participantes, rachetables au prix payé lors de l'émission.
- Catégorie «C», non votantes, à dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 10 % par année sur le montant versé.

(en milliers de dollars)	1991	1990
Émis et payé :		
822 266 actions de catégorie «A»	90 824 \$	90 824 \$

## 5. Opérations entre apparentées

La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., est une corporation du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les compagnies filiales de la Société ont transigé avec des entités du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec pour divers services obtenus ou rendus dans le cours normal des affaires, tels que primes d'assurances souscrites, intérêts gagnés, loyers et dépenses d'informatique.

## Comité de direction et conseil d'administration

### Membres du comité de direction

Pierre Bornais, c.r.,  
Lévis (Québec)  
Adjoint au président  
et secrétaire  
La Société de portefeuille  
du Groupe Desjardins,  
assurances générales

Yves Breton, M.B.A.\*  
Brossard (Québec)  
Premier vice-président  
Directeur général  
NorGroupe, assurances  
générales

André Deschênes, b. adm. aff.  
Lévis (Québec)  
Vice-président principal  
Planification  
La Société de portefeuille  
du Groupe Desjardins,  
assurances générales

John Harbour, c.a.  
Québec (Québec)  
Président et chef de la  
direction  
La Société de portefeuille  
du Groupe Desjardins,  
assurances générales

Jean Landry, c.a.  
Lévis (Québec)  
Premier vice-président  
Directeur général  
La Société de portefeuille  
du Groupe Desjardins,  
assurances générales

Rock LeBlanc  
St-Romuald (Québec)  
Premier vice-président  
Directeur général  
NorGroupe, assurances  
générales

Jude Martineau, c.a.  
Lévis (Québec)  
Premier vice-président  
Sinistres  
Assurances générales des  
caisses Desjardins  
La Sécurité, Compagnie  
d'assurances générales du  
Canada et NorGroupe,  
assurances générales

Pierre Michaud, f.i.a.c.  
Lévis (Québec)  
Premier vice-président  
Directeur général  
Assurances générales des  
caisses Desjardins et La  
Sécurité, Compagnie  
d'assurances générales du  
Canada.

### Membres du conseil d'administration et du comité exécutif

Léopold Auger  
Saint-Mathieu-du-Parc  
(Québec)  
Administrateur  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
du Centre du Québec

Pierre Fortier  
Outremont (Québec)  
Président et chef des  
opérations  
Société financière  
des caisses Desjardins inc.

John Harbôur, c.a.  
Québec (Québec)  
Président et chef de la  
direction  
La Société de portefeuille  
du Groupe Desjardins,  
assurances générales

Claude Lépine  
Saint-Jacques-de-Montcalm  
(Québec)  
Directeur général  
Caisse populaire  
Saint-Jacques

Camille Montpetit  
Laval (Québec)  
Président du conseil  
Directeur général  
Caisse populaire Mistral

Serge Simard  
Baie-Comeau (Québec)  
Directeur  
École Saint-Coeur de Marie

### Membres du conseil d'administration

Bernard Beauregard  
Pointe-aux-Trembles (Québec)  
Président du conseil  
d'administration  
Caisse d'économie des  
employés de la STCUM

André Corriveau  
Tracy (Québec)  
Directeur général  
Caisse populaire Riviera  
Membre du comité de  
vérification

Raymond Crombecque  
Strasbourg Cédex (France)  
Président  
Assurances du Crédit Mutuel

Gilles Deschênes  
Jonquière (Québec)  
Directeur général  
Caisse populaire Kénogami

Bernard Dufour  
Sherbrooke (Québec)  
Directeur général  
Caisse populaire  
Sainte-Famille de Sherbrooke  
Membre du comité de  
vérification

Georges Gagnon  
Matane (Québec)  
Directeur général  
Compagnie de Gestion  
de Matane inc.  
Membre du comité  
de déontologie

François Gauthier  
New Richmond (Québec)  
Directeur  
Caisse populaire  
New Richmond  
Membre du comité  
de déontologie

Gilbert Hild  
Strasbourg Cédex (France)  
Vice-président  
Directeur général  
Assurances du Crédit Mutuel

Jean Larose  
Longueuil (Québec)  
Directeur général  
Caisse populaire  
de Longueuil

Raynald Rhéaume  
Charlesbourg (Québec)  
Directeur général  
Caisse populaire  
St-Albert le Grand

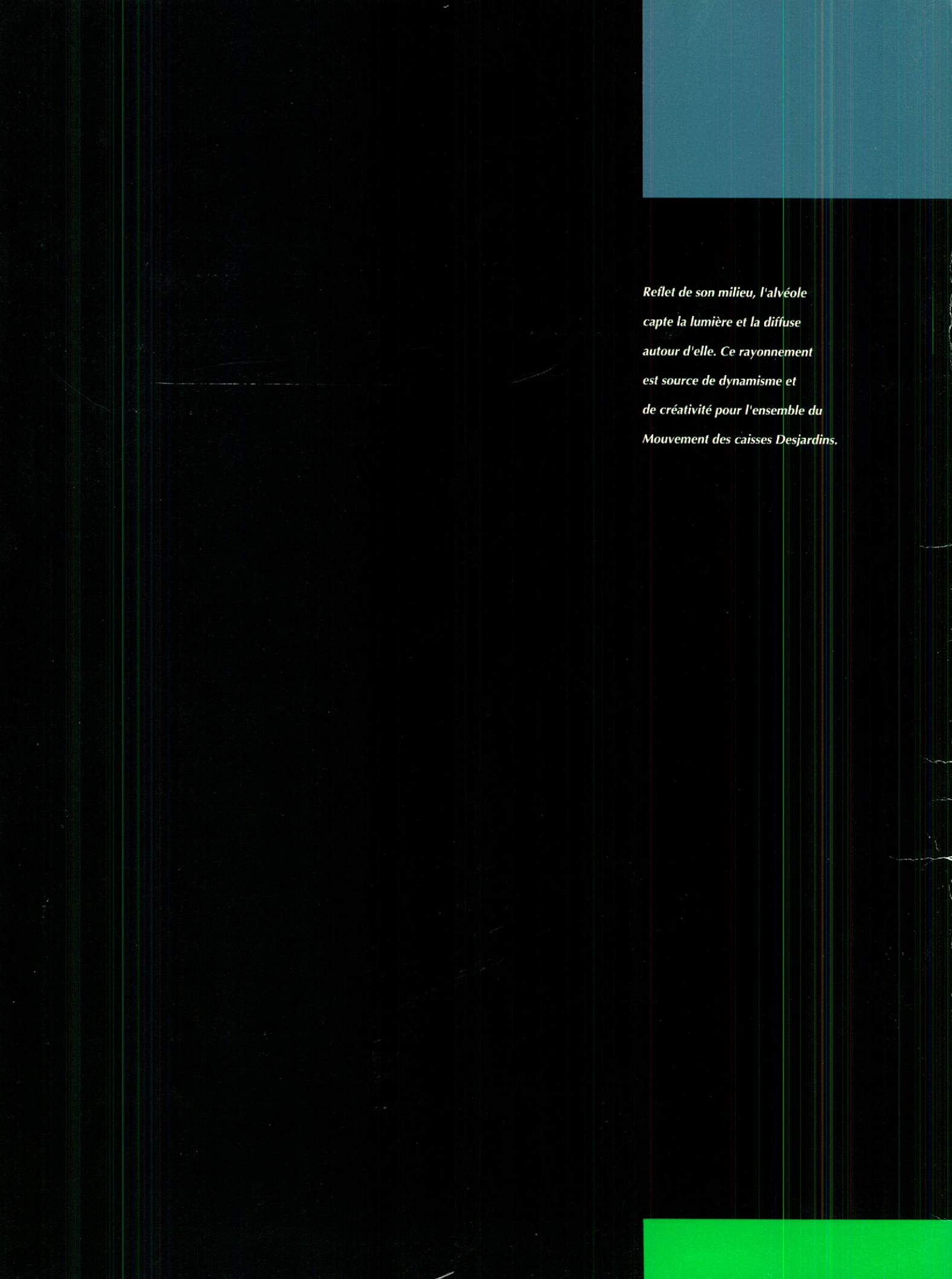
Léonard Robitaille  
Dupuy (Québec)  
Directeur général  
Caisse populaire Dupuy  
Membre du comité de  
vérification

Yvon Sabourin  
Hull (Québec)  
Président du conseil  
d'administration  
Caisse populaire de file  
Membre du comité  
de déontologie

Jean-Pierre Tremblay  
Saint-Jérôme (Québec)  
Directeur général  
Caisse populaire  
Saint-Jérôme

\* En poste depuis le 30 septembre 1991





*Reflet de son milieu, l'alvéole  
capte la lumière et la diffuse  
autour d'elle. Ce rayonnement  
est source de dynamisme et  
de créativité pour l'ensemble du  
Mouvement des caisses Desjardins.*